

Fédération algérienne de football
Ligue de football de la wilaya de SKIKDA

NOTE AUX CLUBS

Il est porté à la connaissance des clubs engagés au titre de l'actuelle saison sportive 2023/2024 qu'ils sont informés que le dépôt des dossiers d'engagement doit être muni du reçu de versement bancaire (500.000 DA) des frais y afférents à ce titre.

A défaut de quoi, il ne pourrait être validé conformément aux dispositions réglementaires en vigueur

Dont acte